

Formation hybride à la prescription des vaccins à destination des maieuticien(ne)s

Déroulé pédagogique

Appropriation de connaissances et d'outils nécessaires à la prescription des vaccins selon les axes définis par l'arrêté du 08/08/2023 modifié le 04/12/2024, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un bon usage des vaccins et au déploiement des recommandations vaccinales

Cette formation a été élaborée par l'organisme de formation Infectio-DPC de façon indépendante de l'industrie pharmaceutique.

Elle comprend une partie en e-learning et une autre partie en présentiel.

La méthode est principalement affirmative en alternant la méthode expositive sous forme de mini conférences et démonstrative sous forme d'ateliers.

La formation à la prescription des vaccins comprend une partie en e-learning (3 modules) et une autre partie en présentiel (module 4). La partie présentielle se déroule sur une journée dans des locaux réservés à cette seule action durant toute sa durée.

Une première partie de la formation se déploie en trois modules de E-learning et comprend les thèmes suivants :

- Module 1 : "les maladies à prévention vaccinale"

- Module 2 : "les calendriers des vaccinations" : calendrier vaccinal de l'adulte, de l'enfant, du professionnel de santé, comme défini dans le décret. Nous avons souhaité, dans le cadre de cette formation, ajouter des présentations portant sur : données théoriques sur la vaccination, calendrier vaccinal de la femme enceinte et calendrier vaccinal du sujet âgé de 65 ans et plus.

- Module 3 : "la traçabilité et la transmission de l'information", comme défini dans le décret. Nous avons souhaité, dans le cadre de cette formation, ajouter une présentation sur la pharmacovigilance des vaccins.

La deuxième partie de la formation (Module 4) "savoir prescrire en pratique" se déroule en présentiel. Elle est assujettie à la validation des trois premières parties. Elle comprend : i) un temps de présentation sur la thématique de l'hésitation vaccinale puis des mises en situations, ii) une présentation et une mise en pratique de la traçabilité des vaccins, iii) des cas cliniques interactifs avec jeux de rôle, v) un temps de post-test puis de correction avec des messages clés à retenir.

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'étudiant(e) avant la fin de la séance.

Formation hybride à la prescription des vaccins à destination des maieuticien(ne)s

<p>Une première partie de la formation se déploie en trois modules de E-learning (7h00 d'écoute) Accès à la plateforme pendant 1 mois, en amont de la deuxième partie de la formation (Module 4) "savoir prescrire en pratique" présentielle</p>	
Modules d'enseignements (cognitif)	Objectifs pédagogiques
Pré-test des connaissances à réaliser en amont, permettant l'accès secondairement aux enseignements en E-learning	
<p>Module 1 : « Les maladies à prévention vaccinale » Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations sont rappelés les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque (Cognitif ; 3H00)</p>	<p>A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances sur les maladies à prévention vaccinale concernant pour chacune :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données épidémiologiques, ○ Les principaux signes cliniques, ○ Les modes de transmission, ○ Les populations à risque.
<p>Module 2 : « Les calendriers des vaccinations » (Cognitif ; 3H00)</p>	
<p>Session A. Généralités sur les vaccinations</p>	<p>A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les objectifs de la vaccination, ● Les grands types de vaccins et technologies vaccinales, ● Les notions d'efficacité vaccinale, de réactogénicité post-vaccinale, et de sécurité vaccinale, ● Les schémas de co-administration des vaccins.
<p>Session B. Vaccination d'un adulte et d'un enfant</p>	<p>A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser une consultation vaccinale spécifique, ● Adapter le calendrier vaccinal au statut vaccinal du patient.
<p>Session C. Vaccination d'un professionnel de santé</p>	<p>A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser une consultation vaccinale pré-embauche, ● Proposer les vaccinations à un personnel de santé selon les

	recommandations en vigueur.
Session D. Vaccination d'une femme enceinte	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances permettant de : <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le rationnel de l'immunisation maternelle, • Proposer les vaccinations à une femme en âge de procréer selon les recommandations en vigueur, • Proposer les vaccinations à une femme enceinte selon les recommandations en vigueur.
Session E. Vaccination d'un sujet de 65 ans et plus	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances permettant de : <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une consultation vaccinale spécifique, • Proposer les vaccinations à un sujet de 65 ans et plus selon les recommandations en vigueur.
Module 3 : « La traçabilité et la transmission de l'information » (Cognitif ; 1H00)	
Session A. Traçabilité des vaccins Les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant sont présentés	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances permettant de : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les modalités de traçabilités des vaccins, • Connaître les principaux outils permettant la traçabilité des vaccins.
Session B. Pharmacologie des vaccins	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances permettant de connaître les principales notions de la pharmacovigilance des vaccins.
Evaluation : l'apprenant est soumis à une série de 10 QCM à 5 réponses possibles pour chacun, questions explorant les champs couverts par les modules 1 et 2. A l'issue de l'évaluation, l'apprenant doit avoir obtenu une note supérieure ou égale à 16/20 pour pouvoir débiter le module 4) "Savoir prescrire en pratique" qui se déroule en présentiel	

La deuxième partie de la formation (Module 4) "Savoir prescrire en pratique" se déroule en présentiel.		
Temps	Sessions et ateliers d'enseignements	Objectifs pédagogiques
09h00-09h15	Accueil et Présentation du groupe	
09h15-9h45 (Cognitif)	Session 1 : Savoir prescrire en pratique : Connaissance des recommandations figurant dans le calendrier des vaccinations pour chacun des vaccins pouvant être prescrit par le/la IDE ou IPA en fonction du public concerné et des situations Situations illustrées avec des cas concrets	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit <ul style="list-style-type: none"> • Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents (ATCD) médicaux et les traitements en cours ; • Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers un médecin pour la prescription (ex : primo-arrivant sur le territoire français, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression ou d'ATCD d'anaphylaxie).
09h45-10h30 (Cognitif)	Session 2 : Hésitation vaccinale : Analyse des freins spécifiques à la vaccination Analyse des principales composantes de l'hésitation vaccinale, incluant les freins spécifiques à la vaccination des professionnels de santé	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principales composantes de l'hésitation vaccinale, incluant les freins spécifiques à la vaccination des professionnels de santé • Savoir argumenter face aux fausses nouvelles • Savoir convaincre avec une information claire et objective
10h30-10h45	Pause	
10h45-11h15 (Atelier)	Atelier 1 : Mise en pratique de la traçabilité de la vaccination	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les connaissances pour tracer les vaccins selon les outils à disposition.
11h15-12h30 (Atelier)	Atelier 2 : Hésitation vaccinale : Techniques d'argumentation spécifique vis-à-vis d'un professionnel de santé Jeux de rôle à partir de cas cliniques interactifs (mises en situation)	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis <ul style="list-style-type: none"> • Les connaissances permettant de mieux communiquer sur l'intérêt de la vaccination <ul style="list-style-type: none"> ○ Afin de pouvoir justifier de l'importance de la vaccination ○ Faciliter la mise en place des programmes de vaccination • Savoir mener un entretien motivationnel par des techniques d'argumentation spécifiques vis-à-vis d'un professionnel de santé
12h30-14h00	Déjeuner	
14h00-14h30 (Cognitif)	Session 2 : Take home messages	A la fin de cet enseignement, l'apprenant doit avoir acquis les principaux messages clés de cette formation sur l'ensemble des thématiques abordées dans cette formation.
14h30-15h00	Post test + corrections	
15h00-15h15	Conclusion de la journée.	

